



## CE QUE VEUT LA VILLE (PÉNIBILITÉ A HAUTEUR DE 1,86 %)

### ÉCOLES : RÉFORME ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Réduction de la durée annuelle



8 mercredis libérés

= 19 mercredis libérés  
= une semaine sur deux à 4 jours  
= des mercredis pour se former

Révision du temps de travail

- +20min / jour pendant les semaines scolaires
  - Renforcement de la cohésion des équipes
  - Pas de tâche supplémentaire d'entretien
  - Positionnées en fonction des cycles
- Journée continue pendant les jours de maintenance
  - 7h - 15h
  - Départ 15 min plus tôt
  - Pas de charge supplémentaire

11 mercredis libérés

## CE QUE PROPOSE LA CGT (PÉNIBILITÉ A HAUTEUR DE 15 %)

### ÉCOLES : RÉFORME ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL



Juillet 2024

septembre 2024

Réduction de la durée annuelle

- 15 %

=

1607 heures

1366 heures

EXEMPLE  
36 mercredis  
+  
3 jours de maintenance en moins

PAS DE RÉVISION DU TEMPS DE TRAVAIL

**20 mm d'habillage/déshabillage inclus dans le temps de travail sur la tranche horaire actuelle.**

(À la prise de service, vous pointez. Puis vous vous mettez en tenue, pour aller à votre poste de travail. À la fin de service, avant de pointer, vous allez vous changer)